

LA LUTTE DE CLASSES SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

BOURGEOIS ET «BRAS-NUS»

1793-1797

par Daniel GUÉRIN (1904-1988)

Extraits du chapitre 10: «*Renforcement du pouvoir central*» (tome 2)

§23 - CARENCE DE L'AVANT-GARDE EN FACE DU POUVOIR BOURGEOIS.

Mais les enrágés, les hébertistes, se trouvaient dans une situation fausse dont ils ne surent pas sortir. Le pouvoir fort qu'ils attaquaient était, de plus en plus nettement, dirigé contre l'avant-garde populaire, mais il continuait aussi, dans une certaine mesure, de tenir en respect les contre-révolutionnaires. Les enrágés le sentirent si bien que, se contredisant, ils reconnaissent eux-mêmes la nécessité de cet état d'exception qu'ils dénonçaient par ailleurs (1).

Enragés et hébertistes ne trouvèrent à opposer à l'établissement du «gouvernement révolutionnaire» que le mot d'ordre: *la Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution* (2), - c'est-à-dire la mise en vigueur immédiate de la Constitution démocratique de 1793, de nouvelles élections et l'entrée en fonction du *Conseil exécutif provisoire* en tant que gouvernement définitif. Mais ils oubliaient que les *Montagnards* étaient encore en minorité dans le pays et que de nouvelles élections risquaient de donner le jour à une Assemblée peut-être encore plus réactionnaire que la Convention. C'était Robespierre, sur ce point, qui avait eu raison contre eux, lorsque le 11 août, au lendemain de la ratification de la nouvelle Constitution, il s'était opposé à son application immédiate et à une nouvelle consultation électorale (3). De même, l'idée de transformer le *Conseil exécutif provisoire* en gouvernement définitif était une erreur. Le *Conseil exécutif* n'était pas, ne pouvait pas être le gouvernement extraordinaire que nécessitait une situation d'exception. En formulant de pareils mots d'ordre, Jacques Roux, Hébert, ne justifiaient certes pas les abominables calomnies que Robespierre lança contre eux pour les perdre; ils ne se faisaient pas, ils n'étaient pas les complices des royalistes, mais ils fournissaient, sans le vouloir, des armes à la contre-révolution. De même, Babeuf et Varlet, lorsqu'ils firent, en pleine réaction thermidorienne, le procès du «gouvernement révolutionnaire» dans les termes que nous avons reproduits, prirent imprudemment et sans s'en rendre compte, une position qui risquait de les confondre avec les contre-révolutionnaires et dont ceux-ci pouvaient tirer parti.

Si les conditions objectives de l'époque avaient permis aux enrágés, aux hébertistes, à Babeuf, d'être

(1) Contradiction souligné par Dommangeot, «*L'hébertisme et la conjuration des Égaux*», *Annales révolutionnaires*, 1923, 15, 223-4.

(2) *Ami du Peuple*, n°19, 4 sept. 93 (sommaire).

(3) Jacques AULARD, *La Société des Jacobins, 1889-1897*, vol.5, 342-343.

conséquents, ils n'auraient pas opposé à la dictature du «gouvernement révolutionnaire» le programme de la démocratie bourgeoise (mise en vigueur de la *Constitution de 1793*, etc...). Mais ils auraient repris à leur propre compte l'idée, de dictature. Et ils auraient trouvé la formule de conciliation entre dictature, et démocratie directe. Au pouvoir fort de la bourgeoisie, au pouvoir fort contre les masses, ils auraient opposé la dictature des sans-culottes en armes, organisés démocratiquement dans leurs pouvoirs révolutionnaires locaux. Opposer le *Conseil exécutif* au *Comité de Salut public*, c'était mal poser la question: la vraie rivalité n'était pas tant entre ces deux organismes qu'entre le pouvoir central (*Convention* et *Comité de Salut public*) et la *Commune*, entre le pouvoir bourgeois et le pouvoir populaire. Si l'on voulait dresser un pouvoir véritablement fort contre l'aristocratie, contre les royalistes de l'intérieur et de l'extérieur, et si l'on voulait que ce pouvoir fort ne servît pas, en même temps, contre les masses, il fallait ressusciter la *Commune insurrectionnelle du 10 août et du 31 mai*, il fallait proclamer une dictature de salut public populaire et non bourgeoise, celle même que les sans-culottes avaient réclamée confusément chaque fois que la Révolution s'était trouvée en danger.

Tous les problèmes que nous avons à résoudre aujourd'hui se trouvaient déjà posés il y a cent cinquante ans, bien que d'une façon encore embryonnaire. L'idée de la «*dictature du prolétariat*» (dictature pour les contre-révolutionnaires, démocratie pour le peuple) découlait déjà de la logique de la situation, elle avait déjà germé vaguement dans la conscience populaire, mais elle n'était pas encore mûre. A part le fait subjectif que la bourgeoisie était de plus en plus hostile à une dictature propulsée du bas vers le haut, il manquait, pour que la «*dictature du prolétariat*» fût viable, certaines conditions objectives telles que, notamment, l'existence, non seulement à Paris, mais aussi dans tout le pays, de noyaux prolétariens suffisamment nombreux, différenciés, éduqués et conscients.
